

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°64, juillet - septembre 2017

À LA UNE

LES MARTINIQUAIS, SOUCIEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR QU'ILS RESPIRENT

ENQUÊTE

« LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE ET VOUS »

Du 29 mai au 21 juillet 2017

RÉSULTATS

Et si on améliorait la qualité de l'air en Martinique ?

Mieux vous connaître pour mieux agir

Votre avis nous intéresse !



La qualité de l'air suscite un intérêt grandissant de l'opinion public. Avec son **enquête « La qualité de l'air en Martinique et vous »** menée du **29 mai au 21 juillet** dernier, Madininair a voulu donner la parole aux martiniquais sur leurs perceptions de la qualité de l'air en Martinique et de toutes les problématiques inhérentes à ce sujet. Plusieurs thèmes ont ainsi été abordés : les perceptions de la pollution atmosphérique, la mobilité et les transports, les impacts sanitaires, ainsi que le niveau d'information de la population à ce sujet. Près de 700 personnes ont répondu à l'enquête.

Les **résultats de l'enquête** montrent que :

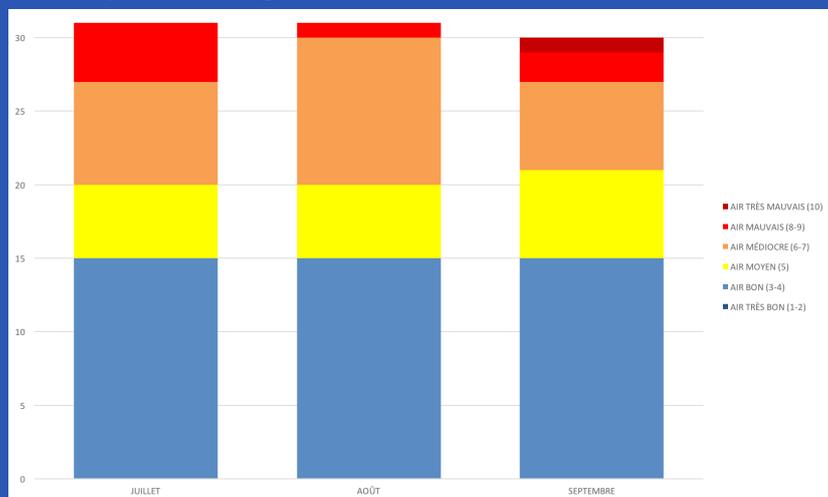
- **73% des martiniquais considèrent la pollution atmosphérique « très préoccupante » ;**
- **8 martiniquais sur 10 estiment que la pollution atmosphérique a un impact fort à très fort sur leur santé** (les allergies, l'asthme et les irritations des yeux et de la peau étant les symptômes les plus fréquemment cités) ;
- globalement, **la qualité de l'air est perçue plutôt mauvaise** voire très mauvaise en Martinique, à plus de 72% ;
- **les principales sources de pollution de l'air sont**, selon les martiniquais, **les transports (44,7%) et les brumes de sable (42,4%) ;**
- **les martiniquais attendent particulièrement des actions dans le secteur des transports** : 59% affirment ne jamais utiliser les transports en commun ; 71% se disent insatisfaits des prestations des transports en commun (principalement, en raison de l'organisation, des horaires et des attentes) ;
- **une mobilisation individuelle et collective semble souhaitée** : 50% des martiniquais pensent que des actions en faveur de la qualité de l'air doivent être menées prioritairement par les décideurs locaux (Etat et collectivité locales) et 40% estiment que les actions sont à mener d'abord à l'échelle individuelle ;
- **les martiniquais disent s'informer régulièrement de la qualité de l'air en Martinique** (67% des répondants) mais sont demandeurs d'informations plus précises, particulièrement lors des pics de pollution : 52% des martiniquais estiment ne pas être assez informés lors des pics de pollution.

Cette enquête a donc été une opportunité pour Madininair de connaître les vraies préoccupations, les attentes des martiniquais afin de construire des actions d'information, de communication adaptées.

Ces résultats sont également l'occasion de montrer aux principaux acteurs locaux, l'importance de cette problématique de santé environnementale et le besoin exprimé par les martiniquais de voir la mise en oeuvre d'actions spécifiques sur le sujet.

BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices de qualité de l'air enregistrés au cours du 3^{ème} trimestre 2017



La qualité de l'air de ce troisième trimestre est mitigée : 49% d'indices ATMO bons, 42% d'indices moyens à médiocres (de 5 à 7) et 9% d'indices mauvais à très mauvais (de 8 à 10).

Le mois de juillet a connu 4 jours d'air mauvais (indices 8) : les 10, 13, 23 et 24 juillet. En août, il a été enregistré un seul indice mauvais (8) : le 15. L'épisode de pollution le plus important du trimestre a été observé en septembre avec 3 jours consécutifs d'indices mauvais à très mauvais : du 25 au 27 septembre. L'indice ATMO 10 a d'ailleurs été atteint le 26.

Il a été observé, les jours ayant enregistré des indices de 8 à 10, la présence de brume de sable au dessus de la Martinique.

DONNÉES TRIMESTRIELLES

Ce second trimestre 2017 est marqué par des **dépassements des seuils réglementaires en particules fines PM10**. Le nombre le plus élevé de dépassements journaliers du seuil de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ est enregistré sur la station trafic «Fort-de-France / Renéville» : 16 dépassements. Toutes les concentrations maximales en particules fines ont été enregistrées le 26 septembre.

Au cours du trimestre, Madininair a activé **14 procédures préfectorales** pour ce polluant :

- 11 procédures d'information et recommandation ;
- 3 procédures d'alerte.

Pour les particules fines inférieures à 2,5 micromètres, Madininair observe également des **moyennes trimestrielles élevées** sur les stations de Fort-de-France et Sainte-Luce : des concentrations supérieures à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$, l'objectif de qualité annuel.

Pour les autres polluants réglementaires, les normes sont respectées au cours de ce trimestre.

PROCÉDURES PRÉFECTORALES

Au cours du trimestre écoulé,

14 procédures d'information/recommandation ou d'alerte ont été activées.



PARTICULES PM10

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	37	134	16
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	33	124	8
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	30	117	4
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	28	126	4
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	31	127	7
Saint-Pierre / CDST <i>périurbaine</i>	22	98	4
François / Pointe Couchée <i>observation «brume»</i>	28	124	7

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

a. objectif de qualité : $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
 b. valeur limite : $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur une journée
 c. seuil d'information-recommandation : $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$ durant 24 heures



PARTICULES PM_{2,5}

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. ^{a & b}	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	13	38
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	16	77

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **10 µg/m³** en moyenne annuelle
- b. valeur limite : **25 µg/m³** en moyenne annuelle



DIOXYDE D'AZOTE NO₂

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	18	73	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	32	137	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	7	51	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	7	41	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	2	13	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	4	35	0



station François / Pointe Couchée

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **40 µg/m³** en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : **200 µg/m³**
- c. seuil d'information-recommandation : **200 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **400 µg/m³** durant 3 heures consécutives



DIOXYDE DE SOUFRE SO₂

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	1	5	0	17	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **50 µg/m³** en moyenne annuelle
- b. valeur limite journalière : **125 µg/m³**
- c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m³** durant 3 heures consécutives



OZONE O₃

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	22	57	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	27	61	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	33	72	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	30	68	0



Retrouvez l'ensemble
des données et mesures de
Madininair sur
<http://www.madininair.fr/>
Mesures-fixes

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **120 µg/m³** en moyenne sur 8 heures
- b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m³** en moyenne horaire
- c. seuil d'alerte : **240 µg/m³** en moyenne horaire

En bref...

Gadé sa ki pasé



• JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le 20 septembre, s'est déroulée la 3^{ème} édition de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air. Au delà de cette journée, Madininair s'est mobilisé toute la semaine du 16 au 24 septembre :

- du 15 septembre au 3 octobre : exposition et animations «Halte à la pollution de l'air intérieur», à la médiathèque de Rivière-Salée ;
- samedi 16 septembre : journée de l'éco-mobilité «Contre la pollution, nous avons la solution» au Lamentin, dans le cadre de la semaine de la mobilité organisée par la Ville du Lamentin ;
- mercredi 20 septembre : journée d'animation «Mieux respirer, c'est ça l'idée» au Centre Commercial La Galleria ;
- vendredi 22 septembre : journée «Vélo'Air» au Carbet organisée par la Ville du Carbet.



Journée d'animation au centre commercial La Galleria

• MESURES DU DIOXYDE D'AZOTE SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM

Dans le cadre du Programme Air de la CACEM, Madininair a effectué du 30 août au 8 novembre une évaluation du dioxyde d'azote (gaz traceur de la pollution automobile) le long des principaux axes routiers de la CACEM : rocade, autoroute, RN1, avenue Maurice Bishop, RN2 et RD15. Des mesures complémentaires ont également été réalisées dans les principales zones d'activités du territoire : Etang Z'abricot, zone Franche de Dillon, la Lézarde, Place d'Armes et Californie.

Les résultats de cette étude seront disponibles au cours du premier trimestre 2018 sur le site www.madininair.fr

• ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN ZONE PROTÉGÉE

Depuis le 31 juillet, Madininair réalise une évaluation de la

qualité de l'air en zone protégée au Domaine d'Emeraude dans la commune du Morne Rouge. Ces mesures sont réalisées pour les concentrations en dioxyde de soufre SO₂ et oxydes d'azote NO_x, par l'intermédiaire d'un moyen mobile (remorque). L'objectif de cette étude est d'améliorer les connaissances générales sur la qualité de l'air des zones naturelles en Martinique. Les résultats obtenus en SO₂ et NO_x seront comparés à la réglementation environnementale en vigueur concernant la protection de la végétation. Ceux-ci devraient être disponibles au cours du premier trimestre 2018 sur le site www.madininair.fr



Moyen mobile installé au Domaine de l'Emeraude

AGENDA MADININAIR



- à partir du 10 octobre 2017 : Etude de caractérisation chimique des particules fines, en partenariat avec le LCSQA
- Du 24 octobre au 9 novembre : Exposition «Halte à la pollution de l'air intérieur», Médiathèque de Saint-Esprit
- 27 octobre 2017 : Journée territoriale de réflexion sur la santé-environnement en Martinique, Hôtel de la CTM
- Du 9 au 28 novembre : Exposition «Halte à la pollution de l'air intérieur», Bibliothèque de Ducos
- Du 30 novembre au 2 décembre : Fête de la Science, Palais des congrès de Madiana
- 30 novembre : Débat public Santé Environnement organisé par la CRSA, Palais des congrès de Madiana